

ALLEMAGNE

La réforme du droit comptable assujettie aux échéances législatives

Le ministre de la Justice allemand a publié le 8 novembre dernier un projet de texte réunissant les réformes qu'il compte engager en matière de modernisation de la loi comptable. Le texte s'oriente vers une conformité accrue du Code de commerce allemand avec les IFRS et prévoit des modifications significatives dans le domaine de l'audit, des comités de supervision et d'audit. L'objectif est de publier la loi modifiée au cours du 2^{ème} semestre 2008, avec début d'applicabilité au 1^{er} janvier 2009. Certains observateurs invoquent néanmoins les échéances législatives importantes de 2008 et 2009 qui pourraient remettre en cause le calendrier prévu.

Site de l'Institut des Wirtschaftsprüfer – Décembre 2007

CHINE

Reconnaissance mutuelle des normes comptables en Chine

Hong Kong et la République populaire de Chine ont signé une déclaration conjointe par laquelle ils s'engagent à une reconnaissance mutuelle de leurs normes comptables. Aux termes de cet accord, ils prennent acte de l'existence de 2 divergences significatives entre leurs normes respectives, celles de Hong Kong (HKIFRS), pratiquement identiques aux IFRS et les normes CAS (Chinese Accounting Standards), qui portent sur les parties liées et les reprises sur les pertes pour dépréciation.

Hong Kong Society of Accountants – Décembre 2007

ETATS-UNIS

Le PCAOB au secours des auditeurs dans le contexte de la crise des "subprimes"

Le PCAOB publie un avis technique destiné à aider les auditeurs à naviguer parmi les pertes réelles et attendues liées à l'actuelle crise des crédits, dite des subprimes. Les entreprises vont être très nombreuses à devoir recalculer les justes valeurs affichées dans les comptes. Le PCAOB réaffirme notamment la façon dont les auditeurs doivent apprécier les évaluations à la juste valeur dans les états financiers, préconisées dans FAS 154 (Evaluation à la juste valeur) entrée en application récemment et les engage à recourir à des spécialistes.

PCAOB – Communiqué de presse – 10 décembre 2007

Le PCAOB intente des poursuites disciplinaires contre Deloitte & Touche

Le PCAOB a annoncé qu'il engageait des poursuites disciplinaires contre Deloitte & Touche pour contravention aux normes d'audit provisoires qu'il a appliquées dans l'audit de l'exercice 2003 de Ligand Pharmaceuticals Incorporated. Par cette action, le PCAOB veut veiller à ce que les règles et politiques de contrôle qualité sont effectivement respectées.

PCAOB – Communiqué de presse – 10 décembre 2007

Nouvelle publication américaine sur la gestion du risque de fraude

L'ACFE, l'AICPA et l'institut des auditeurs internes IIA ont mis en consultation un projet de guide commun qui propose diverses recommandations à l'attention des entreprises sur la façon d'aborder le risque de fraude.

Le texte final est prévu pour janvier 2008. Pour toute information : www.aicpa.org ou www.acfe.org

ACFE – Communiqué de presse – 10 décembre 2007

ROYAUME-UNI

L'APB actualise ses recommandations sur les confirmations bancaires

L'Auditing Practices Board publie une version révisée de sa note pratique 16 (Rapports bancaires pour l'objet de l'audit au Royaume-Uni) dans laquelle il résume le protocole récemment intervenu entre la profession britannique et l'association des banques britanniques (British Bankers Association) concernant les demandes de confirmation bancaire et autres circularisations.

APB – Communiqué de presse – 12 décembre 2007